

Un article du Figaro.fr du 8 août :

### **Les étrangers investissent le CAC 40. (13.08)**

Les non-résidents détiennent 42,3 % du capital des plus grosses entreprises cotées françaises.

Au 31 décembre 2009, 42,3% de la capitalisation boursière des entreprises françaises du CAC 40 étaient détenus par des investisseurs non résidents, selon une étude parue dans le dernier bulletin trimestriel de la Banque de France. Soit une valeur de 404,5 milliards d'euros sur un total de 955,4 milliards.

Cela représente une progression de 2,1 points par rapport à 2008. Après un pic atteint en 2006, où les investisseurs non résidents détenaient 45,7% du CAC 40, leur part avait diminué, en 2007, puis de nouveau en 2008. L'année 2009 aura donc marqué un retour à la normale.

La part du capital des fleurons français détenue hors du pays est une donnée sensible. L'économie hexagonale souffre en effet d'une faiblesse en matière d'épargne longue investie en actions. Une insuffisance que l'État tente d'ailleurs, à sa façon, de combler, par exemple avec la création fin 2008 du Fonds stratégique d'investissement (FSI). Ses prises de participations tendent à ancrer en France les entreprises qu'il sélectionne.

#### **Attractivité de la place**

Observés de près, les investissements étrangers à la Bourse de Paris sont aussi le signe d'une attractivité de la place et des grandes entreprises tricolores. Selon la Banque de France - dont l'étude exclut les groupes dont le siège est à l'étranger (Dexia, EADS, ArcelorMittal ou ST Microelectronics) -, 17 d'entre elles seraient détenues à plus de 50 % par les non-résidents. Cette part n'excède cependant jamais les 75 %. Les situations sont en fait très contrastées : EDF, détenu à 84,7% par l'État, est l'un des groupes les moins exposés aux investisseurs étrangers, alors que Lafarge compte moins de 30 % d'actionnaires français. Les entreprises du secteur des technologies de l'information sont détenues à plus de 60% par les non-résidents, contre à peine plus de 20 % pour les services aux collectivités.

En 2009, «les acquisitions nettes des investisseurs non résidents ont été positives à hauteur de 31,5 milliards d'euros», note l'étude. Qui précise : «Les flux enregistrés sont très inégaux selon les titres, puisque 29,7 milliards de ces 31,5 milliards se sont concentrés sur neuf entreprises», souvent concernées en fait par une opération d'augmentation de capital, comme dans le cas des banques BNP Paribas et Société générale.

L'origine géographique des capitaux des non-résidents demeure globalement inchangée en 2009. Les pays de la zone euro restent les principaux détenteurs avec 17% du capital des sociétés du CAC 40, devant les États-Unis (15,6%) et le Royaume-Uni (4,2%). Des investisseurs attirés, d'ailleurs, par le profil de plus en plus international des grandes entreprises qui composent l'indice phare de la Bourse de Paris. Celles-ci réalisent en effet en moyenne près de 40 % de leur chiffre d'affaires en dehors de la France. Lorsque les non-résidents achètent des actions d'une société, ils n'achètent donc pas seulement de la croissance française.